

Déclaration jeunesse et sports 073ORG0401.

N° d'inscription au répertoire départemental de l'Education Nationale : 120502A

Agrément Accueil de maternelles

Séjours vacances au Yayla de Rochebrune

Projet éducatif

Maj 04 février 2025



« Le Yayla, c'est avant tout une histoire de rencontre entre une poignée d'accompagnateurs en montagne ayant au plus profond d'eux-mêmes le souhait de transmettre aux enfants et aux jeunes, et une commune du nord du massif de Belledonne, à 900 m d'altitude : Le Pontet. L'aventure a commencé en 2012 avec l'installation de deux yourtes et se poursuit aujourd'hui »

Montagnes, Nature et Hommes – séjours est une association loi 1901. Elle a pour objet principal l'organisation de séjours en lien avec la nature, et les territoires de montagne, notamment avec un public d'enfants et de jeunes, en se servant du Yayla de Rochebrune, village de yourtes sur la commune du Pontet, comme camp de base (voir plan de situation en fin de document) offrant une très belle vue sur l'ensemble de la vallée et de multiples possibilités d'activités « nature ».

Elle propose également sur ce site aux groupes d'adultes, aux familles, aux associations, aux randonneurs engagés sur un trek un hébergement original.

L'association peut également organiser des séjours sur d'autres sites ou des voyages, en France ou à l'étranger, notamment pour la découverte de la montagne et haute montagne en toute saison et sous quelque forme que ce soit (randonnée, alpinisme, escalade, ski de randonnée, ski de fond....).



Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy
Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46
www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org
SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067
Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Les séjours vacances ou « colos »

Pendant les vacances scolaires, en toutes saisons, le Yayla de Rochebrune accueille les jeunes de 3 à 17 ans pour des séjours thématiques en pleine nature.



Point central du projet éducatif, le « Yayla » est assez isolé des habitations tout en étant très accessible ; l'accès en autocar est possible (voir plan détaillé en fin de document) ; un transfert est possible depuis les gares SNCF de Chambéry, Chamousset, Montmélian ou de Pontcharra-sur-Bréda.

Les objectifs éducatifs :

Les séjours de notre association permettent aux jeunes de vivre des moments forts, pas seulement sportifs d'ailleurs, tout en donnant un sens à cette semaine. Il ne s'agit pas d'enchaîner les activités pour « remplir » le programme. Chaque temps est pour nous l'occasion d'éveiller quelque chose, de faire découvrir, de se découvrir aussi et surtout de vivre en groupe et donc de mieux se connaître. Bien sûr, notre cœur de métier, c'est la nature.

On privilégie donc les activités collectives, coopératives et nécessitant une implication des participants, le vécu d'une expérience. Elles se passent souvent en pleine nature et donnent l'occasion de mieux connaître la région et ses secrets. Elles touchent au domaine du sport mais aussi de l'art, du bricolage, de la débrouillardise, de l'expérience avec des animaux (ânes, chevaux, animaux d'élevage), de la culture d'ici (Histoire et histoires de la Savoie) et d'ailleurs (cultures nomades, à travers les yourtes). Les yourtes, et d'une manière générale tout le séjour se passent sous le signe du développement durable : ça commence tout bêtement par faire ses courses pour la semaine et choisir ses achats et sa manière de consommer (produits locaux, santé...), mais aussi faire attention au gaspillage, trier, composter, réparer.

L'encadrement des séjours est constitué d'un directeur et d'une équipe d'animation, responsable aussi de l'organisation de la vie quotidienne et choisie pour être dans cet état d'esprit. D'autres intervenants peuvent venir ponctuellement renforcer cette équipe, selon la thématique du séjour (accompagnateur en montagne, musicien, conteur, guide de haute-montagne, moniteur des arts du cirque ...).

En termes de pédagogie, il s'agit avant tout de mettre les jeunes en situation de découverte par eux-même. Nous ne souhaitons pas entrer systématiquement dans une animation classique de type question/réponse car dans ce cas, les réponses sont souvent induites par la question et il n'y a pas de démarche expérimentale.

La pédagogie par l'expérience ou pédagogie de projet (très développée en Allemagne : Erlebnispädagogik) repose sur le fait d'accepter que les jeunes fassent des erreurs et ne voient pas forcément ce qu'on voudrait leur montrer du premier coup. Cette méthode a un champ d'application très large mais s'adapte particulièrement bien aux sorties en milieu naturel.

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy
Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46
www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org
SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067
Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

La nature a cela d'extraordinaire qu'elle est toujours suffisamment riche pour se dévoiler elle-même à celui qui prendra le temps de la regarder. Nous sommes là simplement pour organiser les conditions optimales d'observation et de compréhension.

Ce contrat est clairement posé avec les jeunes au départ : nous leur expliquons qu'ils ne viennent pas en consommateurs, mais en acteurs : ils retiendront ce qu'ils ont bien voulu se donner la peine de prendre. Les conclusions du séjour ne sont pas forcément connues d'avance. Bien-sûr nous aimerions arriver à un résultat. Mais le seul résultat qui comptera sera celui que les jeunes ont obtenu.

Nous faisons en sorte que l'apprentissage par l'expérience se déroule la plupart du temps au travers d'une activité ludique, d'exploration ou d'expérimentation, de manière à stimuler au maximum l'intérêt des enfants.

D'autre part, et c'est pourquoi nous vous demandons de ne pas être trop gourmands dans le programme, cette pédagogie nécessite forcément du temps car elle implique des aller-retours, des échecs, elle demande du temps pour observer, attendre le moment où on va enfin voir la couleur d'un oiseau pour l'identifier alors que ça fait déjà 5mn qu'il nous tourne le dos.

De cette manière nous restons réellement des accompagnateurs au sens réel du terme, et nous nous appuyons seulement sur ce que nous voyons ou, d'une manière plus globale, appréhendons de l'environnement dans lequel nous aurons mis les jeunes.

Caractéristiques des colonies / moyens pour permettre le fonctionnement de l'accueil

Période : Vacances scolaires. Réservation auprès de l'association ou de notre partenaire Savatou. Dès confirmation de votre réservation, un référent prépare le séjour avec vous.

Durée : 1 à 7 nuitées

Public : enfants et jeunes de 3 à 17 ans. Nos colos sont plutôt actives sans être réservées aux sportifs.

Niveau requis : aucune capacité physique particulière n'est exigée pour participer à nos mini-séjours. Juste de la volonté !

Encadrement : Certains groupes sont constitués par des accueils de loisir et vont venir avec leur propre encadrement (centres de loisir, services jeunesse, MJC, centres sociaux, ...). D'autres groupes sont constitués d'enfants qui se sont inscrits directement à nos séjours. Dans ce cas, l'encadrement est fourni par notre association, dans le respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Le directeur de séjour et les animateurs sont des personnes recrutées pour le séjour sur leurs capacités à adhérer à notre projet un peu particulier d'immersion dans la nature. Des prestataires spécialisés peuvent intervenir pendant le séjour, selon la thématique choisie (accompagnateurs en montagne, guides de haute-montagne, ...)

Transport : Dans le cas d'un centre de loisirs, le transport aller et retour est généralement géré par le centre directement. Dans le cas de colonies de vacances, soit les parents amènent/ramènent leurs enfants directement au/depuis le centre, soit ils nous confient le convoyage de leur(s) enfant(s) par le train depuis/vers la gare de Lyon à Paris. Dans ce cas, nous organiserons le convoyage des enfants via le service SNCF (Juniors et compagnie) puis le transfert en minibus est organisé depuis/vers la gare SNCF de Chambéry, à 50 mn du Yayla de Rochebrune.

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy
Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46
www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org
SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067
Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Ensuite, les activités se font toutes à pied à partir du camp de base (sauf options particulières détaillées dans les programmes).

Hébergement :

L'hébergement est monté pour la belle saison uniquement (de fin avril à fin septembre). Le site n'est pas gardé/ouvert en permanence. Il ouvre et ferme au premier et au dernier jour de chaque séjour.

Nuitée dans les 3 yourtes, la tente trappeur et les deux tentes inuit installées à côté du bâtiment. Filles et garçons sont séparés, selon la législation en vigueur. Les nuitées peuvent également avoir lieu en bivouac (voir programmes détaillés des séjours). Dans ce cas, il y a toujours une possibilité de repli proche (chalet, refuge).

Capacité d'hébergement : chaque yourte peut héberger 18 personnes. Chaque tente inuit peut héberger 7 personnes. Capacité totale du Yayla : 68 personnes (60 enfants et 8 adultes).

Possibilité de loger les conducteurs de bus dans les gîtes ruraux de la commune.

Aucun moyen de chauffage à combustion n'est utilisé ni dans les yourtes ni dans les tentes. Des radiateurs d'appoint peuvent être installés pendant la saison d'hiver ou en cas de besoin.

Les yourtes sont éclairées grâce à des points lumineux reliés au réseau électrique alimentant le bâtiment ou à des panneaux solaires. Un point lumineux est installé pour l'accès aux toilettes la nuit. Les sanitaires ont un point lumineux. Les tentes inuit ont des lampes LED sur batterie.

Les personnes dorment sur des lits de camp ou matelas, posés sur un plancher isolé du sol et dans des duvets adaptés aux températures connues dans ces lieux. Un drap-sac est également fourni. Prévoir un oreiller.

La salle :

Un bâtiment jouxtant les yourtes (préau, cuisine, salle) permet de manger à l'abri quand cela est nécessaire. La salle et une yourte pédagogique peuvent aussi être utilisées comme salle d'activités pédagogiques en cas de mauvais temps.

Restauration :

Selon les séjours, les repas peuvent être préparés soit par un traiteur, soit par l'équipe d'encadrement, dans le respect des règles d'hygiène alimentaire. Deux réfrigérateurs et un congélateur permettent de stocker de la nourriture pour le séjour.

Dans les deux cas, nous pouvons prendre en compte des régimes particuliers. Le repas du soir et le petit déjeuner sont pris en extérieur devant les yourtes si le temps le permet ou dans la salle et sous le préau si le temps menace. Les pique-nique seront pris devant les yourtes ou pris dans les sacs à dos, deux heures avant consommation, conformément à la législation.

Une cuisine d'été (yourte de 50 m², avec eau et électricité) vient compléter la cuisine du bâtiment. Elle permet que chaque groupe fasse sa cuisine indépendamment, si deux groupes venaient à cohabiter le temps d'un séjour.

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy

Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org

SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Hygiène - Sanitaires :

4 douches, 6 lavabos.

Quatre toilettes sèches se trouvent à côté du bâtiment. L'un d'eux est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour la nuit, des draps-sacs sont fournis pour plus de confort et d'hygiène.

La vie quotidienne est réellement un aspect important de notre projet éducatif et c'est pour cela que nous ne « sous-traitons » pas cette partie à des professionnels de l'hébergement et de la restauration. En effet, le fait d'avoir la même équipe en animation pendant la journée et lors des moments de vie quotidienne permet d'exploiter tous les moments pour « éduquer » : participer, aider pour la préparation des repas, choisir ses quantités, pour ne pas gaspiller, trier ses déchets, être responsable de son matériel, coopérer.



Sécurité :

Les yourtes ont été choisies et installées de manière à répondre aux exigences des ERP (établissement recevant du public).

- Chaque yourte possède 2 sorties de 0,90 m.
- Elles sont fixées au sol conformément aux préconisations du fabricant,
 - L'enveloppe est réalisée en matériau de type M2 ou C-s3 d0, marquée réglementairement avec un certificat du fabricant,
 - L'installation électrique intérieure (éclairage) comporte à son origine et pour chaque départ un dispositif de protection à courant différentiel résiduel à haute sensibilité.
 - Deux réfrigérateurs permettent de stocker des médicaments au frais.



Le site d'implantation des yourtes est à 100 m du parking et à 200 m de la route et de la borne à incendie. Le site est accessible par les secours.

Le matériel choisi pour les nuitées (matelas, sac de couchage, drap-sac) permet aux enfants de ne pas avoir froid et de dormir confortablement.

Remarque : Les yourtes sont des habitats beaucoup plus performants qu'une simple tente en cas de mauvais temps. Elles se comportent comme de véritables petites maisons.

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy
Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46
www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org
SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067
Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Relations avec les familles /informations

Colonies de vacances :

Les familles qui ont inscrit leur enfant en colonie sont informées du projet éducatif de notre structure disponible sur notre site internet. Au moment de leur inscription, ils peuvent également consulter sur le site le projet pédagogique du séjour pour lequel ils ont inscrit leur enfant. Une fois que nous avons reçu leur bulletin d'inscription, ils reçoivent en retour un dossier contenant le trousseau, une fiche sanitaire à remplir, ainsi qu'un code pour accéder à un site dédié d'information du déroulement du séjour. Le référent du séjour organise avec les parents la venue de l'enfant ainsi que son retour (accompagnement par les parents aller et retour ou train + transfert en minibus aller et retour ou un mix des deux).

Une fois l'enfant arrivé au centre, le directeur de séjour donne des nouvelles régulières chaque soir sur le site dédié. Dans le cas d'un retour en train, il informe également les parents du départ de l'enfant.

Centres de loisir : dans ce cas, c'est le centre directement qui assure, avec ses moyens humains propres les relations avec les familles.

Règlement intérieur de MNHS

Un séjour MNH SÉJOURS fait l'objet d'un accord entre trois parties : les parents responsables de l'enfant mineur (ou les tuteurs légaux de l'enfant), l'enfant mineur qui suit le séjour et MNH Séjours. Conformément aux dispositions du Code de la santé, la vente, la détention et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiant est interdite. Concernant la consommation d'alcool, MNH Séjours applique la réglementation en vigueur. L'introduction d'alcool sur le centre par les mineurs est formellement interdite. MNH SÉJOURS veille au respect de la santé publique des mineurs accueillis par une prévention des risques, une médiation systématique et un entretien avec le responsable légal en cas de comportement déviant (drogue, alcool, tabac, violence), mais aussi en s'assurant du comportement exemplaire des adultes présents. Ce positionnement éducatif peut amener le directeur du séjour à prononcer un renvoi, ceci afin de préserver la sérénité et la sécurité des enfants et adolescents. Le régime des temps libres est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles convenus avec les équipes d'encadrement. Le non-respect pendant le séjour du règlement interne de MNH SÉJOURS pourra entraîner le renvoi de votre enfant, sur décision de l'équipe de direction. Par conséquent, vous vous engagez à être en mesure d'accueillir votre enfant suite à ce renvoi. Dans ce cas, aucun remboursement ou avoir ne sera accordé, et les frais de retour et d'accompagnement seront en outre facturés au représentant légal (ou à l'organisme ayant inscrit le mineur). MNH SÉJOURS conservera l'intégralité des sommes déjà versées, le solde devant être réglé dans les meilleurs délais. En inscrivant un enfant mineur à MNH Séjours, les parents, tuteurs ou représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. MNH SÉJOURS décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un enfant mineur pendant la durée de son séjour à MNH Séjours. D'une manière générale, MNH Séjours déconseille vivement d'apporter des objets de valeur ou de les laisser dans les yourtes ou les tentes. MNH SÉJOURS se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés. Il est donc recommandé de confier ces objets à l'encadrement qui les restituera lors du départ.

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy

Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org

SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Les prix

Le tarif est propre à chaque séjour et indiqué dans la fiche technique propre au séjour. C'est un tout compris. Il inclut systématiquement l'hébergement, la logistique d'accueil et d'organisation du séjour et les animations réalisées par des accompagnateurs en montagne. Pour nos colonies, il inclut également l'équipe de direction et d'animation ainsi que tous les repas. Pour les centres de loisir, il arrive qu'ils viennent avec leur propre équipe d'animateurs/directeurs et souhaitent gérer eux-même les repas.

Un bulletin d'inscription est établi entre notre association et vous et précise tout ce que vous devez savoir sur nos conditions de vente, y compris en cas d'annulation du séjour.

Equipement personnel utile

Voir la fiche « le trousseau du séjour »

Conseils : il est inutile de surcharger les enfants en affaires.

Matériel collectif fourni : popotte, duvet, matelas, drap-sac (prévoir un oreiller)

Accueil de personnes en situation de handicap

3 de nos coéquipiers ont des expériences de conduite de groupes de personnes déficientes intellectuellement. Nous accueillons régulièrement des enfants en fauteuil roulant et nous sommes en relation avec des structures départementales qui nous mettent à disposition du personnel qualifié et des joëlettes.

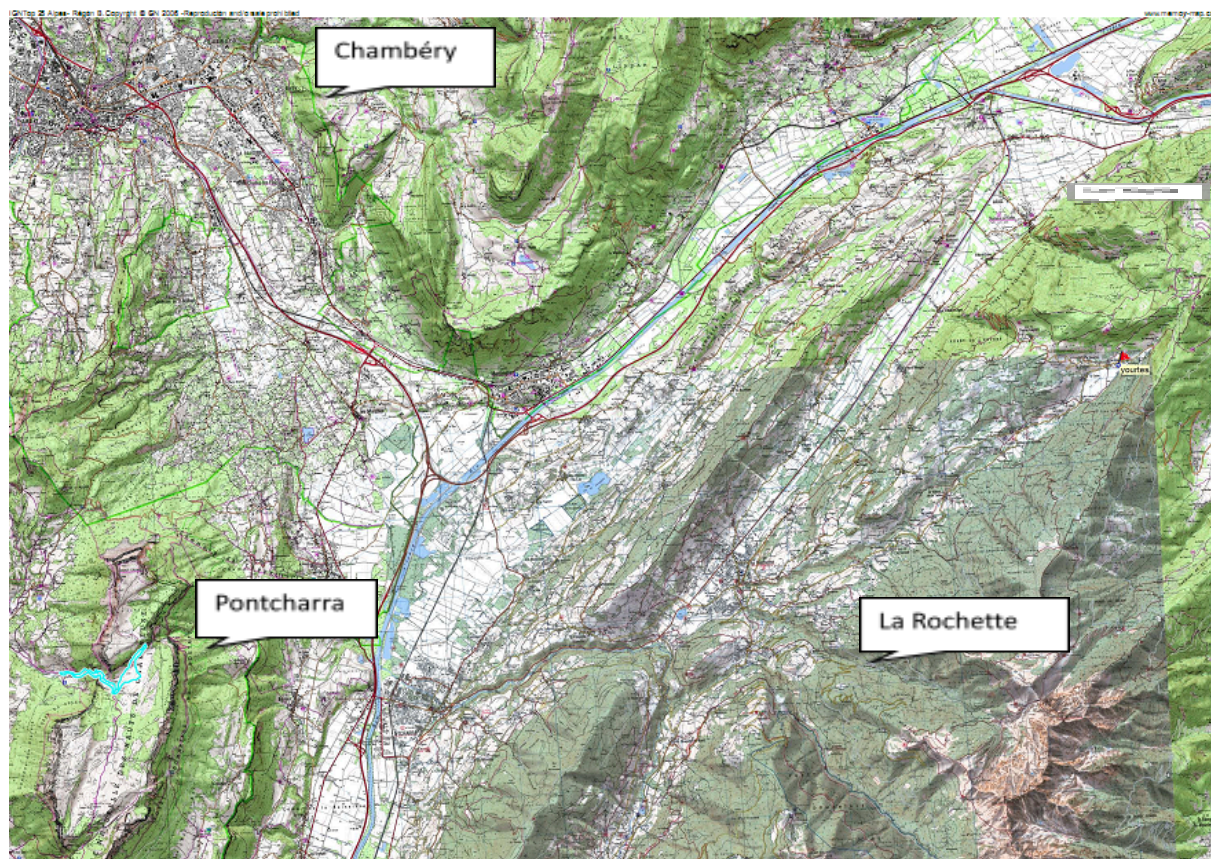
N'hésitez donc pas à nous parler de votre cas et surtout, dites-vous que nous tâcherons de trouver une solution afin que toutes les personnes, parfois intégrées dans des classes conventionnelles, parfois regroupées dans des CLIS ou des IME, puissent avoir accès aux activités que nous proposons au même titre que les autres. C'est une volonté forte de notre association de rendre accessible la montagne et la nature à tous.

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy
Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46
www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org
SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067
Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Plan de situation



Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy
Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org

SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Lieu d'installation



Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
Adresse postale : 361 route des Domenges 73 800 St Pierre de Soucy
Siège : 626, route des Granges – 73110 – Le Pontet / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org / contact@montagnesnaturehommes.org

SIRET : 537 911 067 00024 APE : 9499Z TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B